



Francis SCARPALEGGIA



Député de Lac-Saint-Louis

*Président du comité permanent de l'environnement
et du développement durable de la Chambre des communes*

Dans ce numéro

- ◆ Soins de longue durée
- ◆ Initiative canadienne pour des maisons plus vertes
- ◆ Fonds pour réduire les délais d'attentes
- ◆ Trains à grande fréquence
- ◆ Régime national de soins dentaires
- ◆ Loi sur la diffusion continue en ligne
- ◆ Prestation canadienne pour les personnes handicapées
- ◆ Contrôle des armes à feu
- ◆ Investissement dans les sciences de la vie
- ◆ Emplois d'été Canada

Bureau de comté

1, avenue Holiday
635, Tour Est
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5N3
Tél. : 514-695-6661
Télé. : 514-695-3708

Bureau d'Ottawa

413, édifice de la Justice
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél. : 613-995-8281
Télé. : 613-995-0528

Chères amies, chers amis,

L'économie demeure une priorité pour les citoyens comme pour les gouvernements.

Les mesures de dépenses d'urgence ont sauvé l'économie pendant le pire de la pandémie. Elles ont également jeté les bases d'une reprise vigoureuse : le Canada a retrouvé 117 % des emplois perdus — la plus forte reprise de l'emploi au sein du G7 — par rapport à 96 % aux États-Unis. De plus, en 2022-2023, on s'attend à ce que le déficit fédéral diminue considérablement, passant à 52,8 milliards de dollars, comparativement à 95,6 milliards de dollars en 2021-2022 et à 314 milliards de dollars en 2020-2021. Au premier trimestre de l'exercice en cours, le gouvernement a enregistré un excédent de 10,2 milliards de dollars. Le FMI prévoit que le Canada sera en tête du G7 pour ce qui est de la croissance économique cette année.

Cependant, l'inflation découlant des problèmes d'approvisionnement mondiaux — eux-mêmes causés par des engorgements, des pénuries de main-d'œuvre, des événements climatiques et la guerre en Ukraine — exerce des pressions sur le budget des familles. Heureusement, l'Allocation canadienne pour enfants, le crédit pour TPS, le RPC/RRQ, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti sont indexés. De plus, des signes encourageants indiquent que les pressions sur les prix pourraient s'atténuer.

Certains ont demandé des baisses d'impôts et de taxes, notamment à la pompe, en guise d'allègement. Cependant, le fait de diminuer les taxes et les impôts dans un contexte d'offre limitée risquerait d'exacerber l'inflation et de faire ainsi passer aux grandes entreprises, sous forme de profits plus élevés, l'argent qui est actuellement entre les mains des ménages canadiens. Il convient également de noter que la tarification fédérale du carbone ne s'applique pas au Québec (qui dispose de son propre système de tarification du carbone depuis 2013).

Pour réduire à long terme le coût de la vie, le gouvernement instaure plutôt des changements structurels. Il va notamment de l'avant avec les initiatives nationales de garde d'enfants, d'assurance-médicaments et de soins dentaires, qui contribueront toutes à rendre la vie plus abordable. De plus, en juillet dernier, le gouvernement a augmenté la Sécurité de la vieillesse de 10 % pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Il améliore également l'Allocation canadienne pour les travailleurs, afin de mettre jusqu'à 2 400 \$ de plus dans les poches des familles à faible revenu. Par ailleurs, le projet de loi C-22 ouvre la voie à une nouvelle prestation d'invalidité. Enfin, le gouvernement a l'intention de verser un paiement non imposable de 500 \$ aux locataires à faible revenu, et de doubler le crédit pour TPS pour une période de six mois.

Soins de longue durée

En 2020, Ottawa a investi un milliard de dollars dans le Fonds pour la sécurité des soins de longue durée (dont 221 millions de dollars au Québec) afin de protéger les bénéficiaires des établissements de soins de longue durée. Ces fonds visaient à prévenir les infections, à offrir un salaire complémentaire aux travailleurs essentiels et à embaucher du personnel. Le budget de 2021 prévoyait l'octroi de 3 milliards de plus à compter de 2022-2023 pour aider les provinces et territoires à assurer la sécurité des aînés dans les établissements de soins de longue durée. En outre, le premier ministre a demandé au ministre de la Santé, Jean-Yves Duclos, de déposer un projet de loi sur les soins de longue durée sécuritaires pour veiller à ce que les aînés obtiennent les soins qu'ils méritent.

Fonds pour réduire les délais d'attentes

En mars, le ministre de la Santé Jean-Yves Duclos a annoncé l'engagement du gouvernement d'investir 2 milliards de dollars (dont 450 millions de dollars au Québec) pour réduire les retards que la pandémie a causés en chirurgie et en ce qui concerne d'autres interventions médicales.

Régime national de soins dentaires

Dans le budget de 2022, le gouvernement s'est engagé à investir 5,3 milliards de dollars sur cinq ans, et 1,7 milliard de dollars par la suite, dans un régime national de soins dentaires. Ce nouveau régime viendra en aide à ceux qui en ont le plus besoin, à savoir les familles qui ont un revenu annuel inférieur à 90 000 \$. Il s'adressera d'abord aux enfants de moins de 12 ans d'ici la fin de 2022, puis sera élargi aux moins de 18 ans, aux aînés et aux personnes en situation de handicap en 2023 pour finalement être pleinement en vigueur d'ici 2025.

Prestation canadienne pour les personnes handicapées

Afin de mieux soutenir les Canadiens qui ont un handicap, le gouvernement a déposé le projet de loi C-22, Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Une fois ce projet de loi adopté, les Canadiens âgés de 19 à 64 ans qui ont un handicap recevront une prestation mensuelle qui s'inspirera du Supplément de revenu garanti. Autrement dit, cette nouvelle prestation s'ajoutera aux prestations que les provinces et territoires offrent plutôt que de les remplacer. De plus, les membres d'un comité parlementaire ont récemment décidé à l'unanimité de modifier un texte législatif afin de simplifier l'admissibilité des personnes atteintes de diabète de type 1 au crédit d'impôt pour personnes handicapées. Ces personnes seront désormais automatiquement admissibles à ce crédit d'impôt, sans condition.

Investissement dans le secteur des sciences de la vie

En avril, le gouvernement a conclu une entente de 10 ans avec Moderna pour la production au Canada (dans une usine qui sera construite dans la région de Montréal) de 100 millions de doses de vaccin à ARNm par an contre des virus des voies respiratoires, dont le virus de la COVID-19, le virus de la grippe saisonnière, le virus respiratoire syncytial (VRS) et d'autres virus susceptibles de s'attaquer aux voies respiratoires.

De plus, en juillet, le gouvernement a annoncé un contrat avec GlaxoSmithKline pour la production de 80 millions de doses de vaccin par an contre la grippe pandémique et un minimum de quatre millions de doses de vaccin contre la grippe saisonnière, doses qui seront utilisées dans le cadre de programmes financés par les fonds publics. Les vaccins seront produits dans les installations de GSK à Sainte-Foy.



Présentant un hommage à Sa Majesté la Reine Elizabeth II à la Chambre des Communes



Au dîner de la fête des Mères du club de l'âge d'or Saint-Antoine



Au lancement de la saison de voile de l'AQVA (Association québécoise de voile adaptée)



En compagnie de membres de la brigade de sauvetage de Baie-D'Urf

Initiative canadienne pour des maisons plus vertes

Le gouvernement a lancé deux programmes pour aider les Canadiens à rendre leur maison (leur résidence principale) plus écoénergétique. Les deux programmes exigent que le propriétaire fasse réaliser une évaluation ÉnerGuide avant et après les rénovations. Le gouvernement assumera le coût de ces évaluations jusqu'à concurrence de 600 \$.

La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes offre de 125 \$ à 5 000 \$ pour couvrir une partie du coût des rénovations admissibles. Le Prêt canadien pour des maisons plus vertes offre quant à lui des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$ qui sont remboursables pendant une période de 10 ans.

Les rénovations admissibles comprennent l'isolation de la maison, l'étanchéisation à l'air, le remplacement des fenêtres et des portes, l'ajout de thermostats intelligents, l'adoption de technologies écoénergétiques pour le chauffage des pièces et de l'eau; l'installation de systèmes photovoltaïques solaires et les mesures de résilience (p. ex. pour accroître l'étanchéité du sous-sol) jumelées à des rénovations écoénergétiques. Il est possible d'obtenir un prêt ou une subvention quand on vit dans un immeuble résidentiel à logements multiples de faible hauteur.

Les résidents du Québec doivent d'abord s'inscrire au programme provincial Rénoclimat du Gouvernement du Québec pour être admissibles.

Trains à grande fréquence

Les services de transport en commun efficaces sont essentiels à la croissance économique et à la lutte contre les changements climatiques. Le gouvernement fédéral va donc de l'avant avec la création d'un réseau de trains à grande fréquence en partenariat avec VIA Rail, la Banque de l'infrastructure du Canada et le secteur privé. Ce réseau de trains de passagers électrifié desservira les collectivités déjà desservies par VIA Rail le long du corridor Toronto-Québec en plus d'offrir des services à Trois-Rivières, à Laval, à Peterborough ainsi qu'à l'aéroport Jean-Lesage, à Québec. Ce projet d'infrastructure de transport comprendra des voies réservées qui réduiront l'attente et permettront d'accroître la vitesse de circulation des trains. En mars dernier, le gouvernement a officiellement lancé une demande de déclaration d'intérêt afin de solliciter la contribution du secteur privé pour la réalisation de ce projet.

Loi sur la diffusion continue en ligne

Aujourd'hui, les diffuseurs traditionnels et les services de diffusion continue en ligne qui offrent une programmation sur demande se disputent les spectateurs. Par exemple, une étude menée en 2020 par Media Technology Monitor montre que trois Canadiens de plus de 18 ans sur cinq utilisent YouTube pour écouter de la musique.

Alors que les diffuseurs traditionnels doivent contribuer financièrement au Fonds des médias du Canada, qui finance la production de contenu canadien et en fait la promotion, les plateformes de diffusion en ligne, qui appartiennent pour la plupart à des intérêts étrangers, n'ont pas à le faire. Le projet de loi C-11, adopté par la Chambre des communes le 21 juin, exigera que certains services de diffusion continue en ligne contribuent financièrement à la création de contenu canadien de la même façon que les diffuseurs traditionnels. Ainsi, les règles du jeu seront les mêmes pour tout le monde et la culture canadienne y gagnera.

Le projet de loi C-11 fait l'objet d'énormément de mésinformation. Une fois adopté par le Sénat, il ne s'appliquera qu'aux plateformes, soit aux géants du Web, et pas aux utilisateurs des médias sociaux ni aux créateurs comme ceux qui conçoivent des balados.



À une conférence de presse sur le budget de 2022 avec la vice-première ministre Chrystia Freeland



À l'ouverture officielle de la nouvelle bibliothèque du cégep John Abbott



Prenant la parole au 22^e Festival ukrainien de Montréal



Avec le Président de la Chambre Anthony Rota et des membres du Conseil jeunesse de Lac-Saint-Louis

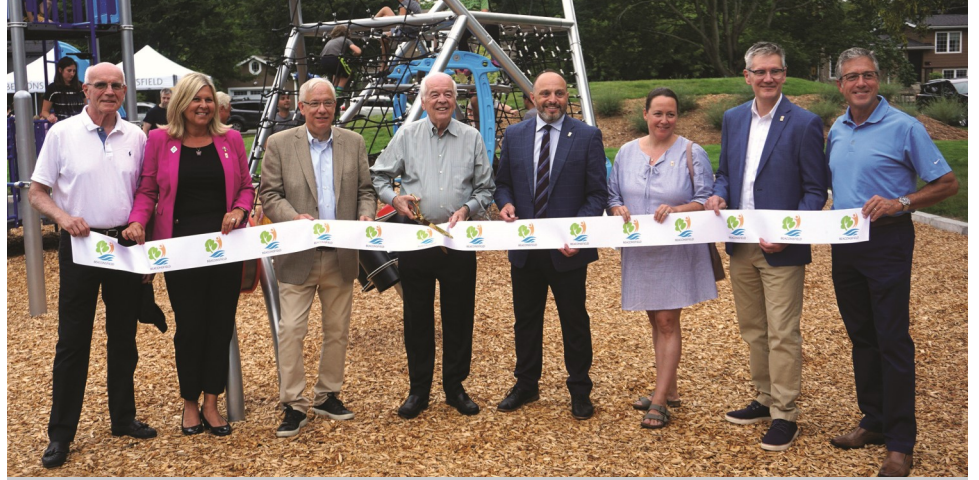
Contrôle des armes à feu

En plus d'interdire 1 500 modèles d'arme à feu de style arme d'assaut et de s'engager à instaurer un programme de rachat de ces armes, le gouvernement prend des mesures au sujet des armes de poing.

Le projet de loi C-21, déposé en mai, imposerait un gel national sur la vente, l'achat, le transfert et l'importation d'armes de poing. Le but est de geler le nombre des armes de poing en circulation au Canada qui peuvent être volées et se retrouver sur le marché noir grâce à l'achat par des prête-noms (pour la vente à des personnes qui n'y ont pas droit). En attendant l'entrée en vigueur du projet de loi, le gouvernement a interdit en août l'importation de ces armes au moyen d'une mesure réglementaire temporaire.

Certes, un très grand nombre des armes de poing utilisées pour commettre des crimes au Canada traversent la frontière avec les États-Unis en contrebande, mais des experts ont confirmé que le détournement d'armes, soit le processus par lequel des armes légales se transforment en armes illégales, en grande partie par le vol, est un facteur important dans la disponibilité des armes à feu utilisées pour commettre des actes criminels au Canada.

Le projet de loi C-21 instaurerait également des lois « drapeau rouge » et « drapeau jaune » qui permettraient de confisquer des armes à feu et de suspendre temporairement des permis de possession dans des cas particuliers.



À l'annonce d'un financement fédéral pour le réaménagement du parc Briarwood à Beaconsfield



Un genou à terre au parc Valois lors de l'anniversaire du décès de George Floyd

Emplois d'été Canada

Le programme Emplois d'été Canada offre des contributions salariales aux employeurs, que ce soit des organismes sans but lucratif, des entreprises du secteur privé comptant 50 employés à temps plein ou moins ou des institutions publiques, afin qu'ils créent des possibilités d'emplois d'été de qualité pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans. L'appel de candidatures par les employeurs se déroule vers le mois de décembre. Si votre organisation ne figure pas déjà sur notre liste d'envoi, mais que vous aimeriez recevoir de l'information sur ce programme, veuillez nous envoyer un courriel avec la mention « Emplois d'été Canada » en objet. L'été dernier, 116 employeurs de Lac-Saint-Louis ont été offert au total 1,7 millions de dollars pour pourvoir 503 postes.



Participation à la fête de rue estivale annuelle Saint-Tropez

Restez en contact

Les voies de communication entre les citoyens et leurs représentants élus se sont beaucoup multipliées. C'est une bonne chose : ce n'est qu'à travers un dialogue ouvert que les politiciens peuvent prendre connaissance des priorités de leurs électeurs et les associer aux activités du gouvernement. Ma page Facebook, ainsi que mon compte Twitter, sont des moyens importants d'obtenir vos commentaires sur les questions qui vous tiennent à cœur. Elles me permettent également de vous informer de mes activités.

 Facebook/francis.scarpaleggia

 Twitter/ScarpaleggiaLSL

 Instagram/francis.scarpaleggia

Bureau de comté

1, avenue Holiday
635, Tour Est
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5N3
Tél. : 514-695-6661
Télé. : 514-695-3708

Bureau d'Ottawa

413, édifice de la Justice
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél. : 613-995-8281
Télé. : 613-995-0528

www.scarpaleggia.ca
francis.scarpaleggia@parl.gc.ca